

Safe city : comment la sécurité urbaine numérique a pris le pas sur le rêve de la smart city

Comment est-on passé de l'idéal d'une ville optimisée, qui met le bien-être des urbains au centre, à la safe city qui veut surtout surveiller l'espace urbain pour réduire ses dangers, avec les mêmes dispositifs que ceux de la smart city ?

Temps de lecture : minute

27 juillet 2020

Des drones déployés dans tous le pays pour faire respecter le confinement. Des caméras intelligentes installées dans le métro de Châtelet-les-Halles, à Paris, pour vérifier le port du masque. Ces mêmes caméras installées sur un marché de Cannes. Et une caméra 3D, autrefois utilisée pour les films de James Cameron, reconvertie pour imposer le respect des distances dans les boutiques. La " ville sûre ", la safe city, serait-elle en train de damer le pion au vieux rêve de la smart city qui, depuis le début de la dernière décennie, fait fantasmer autant que craindre l'arrivée massive des technologies dans la ville ? Quand la smart city voulait améliorer la qualité des services urbains, réduire les coûts et améliorer la consommation des ressources grâce aux technologies de l'information, la safe city veut surveiller l'espace urbain pour réduire ses dangers avec ces mêmes dispositifs. Un marché émergent en France, du côté des startups comme des grandes entreprises, mais qui a révélé l'étendue de son potentiel durant cette pandémie internationale.

Qu'est-ce que la safe city ?

La safe city est-elle un concept obscur, sans prise concrète dans la réalité ? Pas si sûr. L'idée de safe city n'est pas un terme académique, mais une idée de "ville intelligente" axée vers la sécurité. " *On a vu à la fin des années 2000 la propagation de l'idée de la smart city, notamment par des entreprises comme IBM. Cette idée a été suivie par un débat normatif dans le monde académique, surtout anglo-américain, sur ce qu'est la smart city. On voit que le débat général se repositionne aujourd'hui autour de la sécurité et la réutilisation de dispositifs numériques existant pour la sécurité urbaine* ", nous affirme Myrtille Picaud, chercheuse associée à la chaire "Villes et numériques" de l'Ecole urbaine de Sciences Po et autrice d'un article sur le sujet publié dans The Conversation.

Quels sont ces dispositifs ? De nombreuses technologies qui se complètent souvent. On parle beaucoup de la vidéosurveillance intelligente, qui s'appuie sur l'analyse d'images avec des systèmes d'intelligence artificielle. De l'utilisation du big data comme ce fut le cas à Dijon avec la plateforme OnDijon, regroupant en temps réel les données de l'ensemble des services urbains et des caméras de la métropole. On parle aussi de l'utilisation de drones ou de l'utilisation d'algorithmes pour prévenir les crimes - la fameuse Technopolice, régulièrement dénoncée par le collectif la Quadrature du Net.

Le marché qui se cache derrière ces termes est bien réel et en plein développement. A l'international, par exemple, la startup israélienne AnyVision s'est longtemps imposée en leader. Spécialisée dans la reconnaissance visuelle, des objets comme des humains, elle a conclu des partenariats depuis sa création en 2015 avec Bosch, Nvidia, Google ou Microsoft - ces derniers viennent d'ailleurs de retirer leur confiance à l'entreprise, qui a levé plus de 100 millions de dollars depuis sa création.

" On retrouve, par exemple, la reconnaissance faciale, dispositif assez classique, qui est utilisée au Royaume-Uni par certaines polices pour reconnaître des personnes dans les espaces publics. On s'en sert pour identifier une liste de personnes recherchées depuis 2017/2018. (...) En France, c'est plus récent. Les entreprises se sont intéressés au sujet de la smart city à partir de 2012 et la safe city y est encore relativement neuve "

Myrtille Picaud

En France, un marché encore émergent

Qui domine le marché français ? " Les gros projets sont trustés par des grandes entreprises. On retrouve le plus souvent des entreprises liées à la vidéosurveillance qui se reconvertissent vers la surveillance intelligente, et ensuite les entreprises liées à la défense ou la biométrie, comme Thalès, qui chapeaute un consortium d'entreprises plus petites, comme c'est le cas à Nice ", explique Myrtille Picaud.



À lire aussi

Smart city : pourquoi la ville ordinateur n'est pas un futur souhaitable

Thalès chapeaute, en effet, une convention d'expérimentation conclue en juin 2018, à Nice, avec un consortium de quinze entreprises. Littéralement nommée " SafeCity ", le projet se veut centré sur le développement de la vidéosurveillance intelligente. " *Face à l'accroissement des risques, la filière des industries de la sécurité a identifié le besoin de développement de produits et services innovants destinés à assurer la sécurité des villes intelligentes* ", écrit le communiqué de presse de l'entreprise. La même année, Thalès a également lancé sa digital factory, un hub parisien réunissant 150 personnes travaillant sur des projets liés à l'intelligence artificielle, le big data ou la cybersécurité.

Le cas DatakaLab et ses caméras intelligentes

Les startups françaises cherchent aussi à se faire une place. StereoLabs, la licorne française " qui a séduit James Cameron " et collaborait auparavant avec le monde de la publicité et du cinéma, a adapté son dispositif de caméra 3D pour imposer le respect des distances dans les entreprises et magasins. " *La caméra repère deux personnes trop rapprochées, elle envoie une alerte à une enceinte connectée qui va émettre un son et un message* ", expliquait sa fondatrice, Cécile Schmollgruber, dans un entretien avec Europe 1.

Mais durant le confinement, c'est surtout de DatakaLab dont le grand public a entendu parler. Cette entreprise française, fondée par les frères Fischer, a équipé les marchés de la ville de Cannes et la station Châtelet-Halles de ses caméras intelligentes durant le confinement. Le principe : chaque caméra est associée à un ordinateur capable de traiter les images ultra-rapidement pour gérer des données de comptage permettant de voir qui porte, ou non, un masque. Aucune vidéo n'est transférée ou stockée sur serveur : seules les données sur les masques, délivrées toutes les quinze minutes, sont renseignées.

" On est un peu les premiers à ouvrir la boîte de Pandore sur l'analyse d'images et les caméras intelligentes. On veut créer le produit qui respecte les règles point par point. À moyen ou long terme, on pense que l'analyse d'images peut aider à beaucoup de choses, parce que ça peut permettre de remonter des informations utiles sur les flux de personnes, les quantités de bus ou de trains à

mettre en place à chaque jour dans les villes ", explique Xavier Fischer, co-fondateur de l'entreprise.

Sauf que la CNIL a mis fins aux expérimentations, estimant que le dispositif ne respectait pas le RGPD, après une saisine émise par Datakalab. Pourquoi ? La faute au droit d'opposition. Le RGPD impose que les personnes puisse refuser d'être filmées par ce type de dispositif. Or, l'entreprise conseillait de faire " non de la tête " pour ne pas être filmée. Une solution " *peu praticable* " dans les faits selon la CNIL. À l'heure actuelle, l'entreprise est " *en échange avec la CNIL* " pour savoir si les expérimentations reprendront. " *Il est compliqué d'adresser le droit d'opposition via l'analyse d'images. On ne peut pas et on ne veut pas reconnaître quelqu'un dans la rue* ", admet Xavier Fischer.

La demande des collectivités locales

Il n'empêche que si le marché existe, c'est qu'il y a une demande, dans les métropoles françaises, pour ce type de dispositifs. Nice, Cannes, Paris, Dijon : toutes ces villes se sont équipées de ce type de dispositifs au cours de ces dernières années, sans coordination. " *Ca reste un marché très fragmenté, avec des entreprises très différentes et des liens limités entre les projets. Les municipalités vont lancer des projets au coup par coup. Le marché est émergent, mais existe* ", explique Myrtille Picaud.

Dans un article scientifique à paraître sur l'émergence du concept de safe city en France, prévu pour la rentrée, elle affirme qu'il s'agit désormais que l'idée a désormais une résonance au sein du gouvernement. Le projet " Les territoires de confiance ", visant à " *positionner l'industrie française comme leader mondial de la sécurité de la ville intelligente* " et signé dans le cadre du contrat de filière 2020-2022 du Comité stratégique

de filière (CDS) Industries de sécurité, est une réponse à la demande des collectivités locales en matière de safe city, selon Myrtille Picaud. Les villes sont-elles censées devenir des laboratoires de ces projets mêlant technologie et sécurité ? La nécessité d'un débat public, réunissant les acteurs privés et les publics, semble se dessiner.

Article écrit par Benjamin Bruel